PROGRAMME
DE FORMATION

Bilan de compétences

Programme actualisé le 16/06/2022

Objectifs

Le bilan de compétences est un outil stratégique qui permet de réaliser un bilan personnel (intérêts, personnalité, valeurs, motivations...) et un bilan professionnel (satisfaction, analyse des expériences, des compétences...). En fonction des attentes personnelles du bénéficiaire, les objectifs du Bilan de Compétences peuvent être divers :

- Explorer puis définir clairement les métiers vers lesquels vous orienter,
- Confirmer les idées de projet(s) que vous avez déjà,
- Analyser vos compétences, aptitudes et motivations,
- Valider l'adéquation entre votre profil et le marché de l'emploi,
- Construire un projet de formation, de Validation des acquis de l'expérience (VAE),
- Etudier l'opportunité de la création ou de la reprise d'entreprise.

Public concerné et pré-requis

• Public Concerné :
Toute personne désirant faire un bilan de compétences : Salariés du secteur privé ou public, professions libérales, demandeurs d'emploi.

• Pré-Requis à l'entrée en formation :
Sans prérequis en termes de niveau de compétences ou d'ancienneté. Cependant la maîtrise de la langue Française est recommandée.

• Modalités d'admission :
- Des entretiens individuels en présentiel distanciel selon votre convenance
- Accessible aux personnes à mobilité réduite

Durée

24 heures sur 3 mois en moyenne : réparties en 7 séances individuelles de 2h et 10h de travail personnel.

Effectifs

Individuel

Fincancements

- Pôle Emploi (Aide
- Individuelle àla
- Formation...)
- CPF
- AGEFIPH – FIPHFP
- Plan de développement des
- compétences de votre
- entreprise / OPCOS divers
- FNE

WWW.DVMPROD.FR

Modalités et méthodes pédagogiques

Les outils et méthodes

- Votre conseiller référent vous proposera :
- Des entretiens individuels personnalisés
- Des tests de personnalité, d'intérêts professionnels, de motivations et d'aptitudes psychotechniques reconnus
- Des outils d'aide à la réflexion, grilles d'auto-évaluation et questionnaires
- Des outils de priorisation, d'analyse du parcours et des changements
- La rédaction d'un diagnostic de situation partagé
- L'accès à des bases de données et d'informations métiers (telles que site ONISEP notamment)
- La formalisation des compétences à l'aide de référentiels
- Une mise en contacts avec des interlocuteurs privilégiés selon les besoins de votre projet(centres de
- formation visés, lieux ressources VAE, services de création d'entreprises...)
- La remise d'un document de synthèse opérationnel

Les moyens

- Des consultants expérimentés dans la formation professionnelle, l'accompagnement et la mobilité professionnelle
- Un Centre de Bilan de Compétences au cœur d'un pôle formation professionnelle appartenant au Groupe Capelle
- Des moyens matériels : des bureaux individuels assurant la confidentialité des échanges
- Des outils validés par des professionnels du bilan de compétences
- Des documents de synthèses opérationnels
- Des consultantes formées et habilitées à la passation de tests de motivation et de personnalité « Central test »

Modalités d'évaluation des acquis

A la fin du bilan de compétences (à chaud) un questionnaire d'évaluation est soumis au bénéficiaire. Il lui permet d'évaluer la qualité perçue de la prestation, notamment concernant l'atteinte des objectifs fixés et la qualité de l'accompagnement. 6 mois après une évaluation (à froid) est également soumise au bénéficiaire pour lui permettre de faire un état des lieux sur l'avancée de son ou de ses projets et le respect ou non du plan d'action convenu.

- TARIF - A PARTIR DE 2 000€

Contact

Sandra ASENSIO - Consultante Bilan de Compétences
Mail : sandra.asensio@euroteamcapelle.com - Portable : 06 35 76 49 91
contact Euro Team Capelle - 04.66.61.09.15

SARL AU CAPITAL DE 5 000 € - SIÈGE SOCIAL : EURO TEAM CAPELLE, 12 MONTEE DE SILHOL 30100 ALES - CODE NAF : 8559A - RCS : NÎMES - SIRET : 47769611600037- N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR78477696116

WWW.DVPROD.FR

PROGRAMME DE FORMATION

Votre bilan de compétences se déroule selon trois grandes phases réglementaires :

Phase préliminaire

- Définir vos attentes et vos besoins
- Valider les modalités d'organisation et le déroulement de votre bilan
- Choisir les outils et méthodes les plus adaptés à vos objectifs
- Confirmer les éléments administratifs et l'engagement dans la démarche

Phase d'investigation et exploration de pistes professionnelles

Bilan personnel

- Mettre en valeur vos traits de personnalité, vos aptitudes,
- Identifier vos motivations personnelles et vos centres d'intérêts professionnels,
- Définir les priorités de votre projet de vie et l'articulation avec vos objectifs professionnels.

Bilan professionnel

- Mettre en avant les acquis que vous souhaitez conserver dans vos prochains projets :

Vos connaissances, Vos aptitudes, Vos compétences professionnelles et extraprofessionnelles.

- Engager les processus de changement.
- Transposer les atouts de votre parcours en compétences et vos compétences transférables en métiers.

Exploration de nouvelles orientations professionnelles

- Rechercher, identifier et définir des métiers qui correspondent à vos objectifs,
- Explorer la faisabilité de ces projets grâce à des entretiens avec des professionnels et des données sur le marché de l'emploi,
- Travailler sur un projet principal et des pistes alternatives,
- Connaitre les pistes d'évolutions professionnelles pour chaque projet,
- Se situer en termes d'adéquation employabilité – profil – marché.

Phase de conclusion – les conditions de réussite de vos changements

- Validation de votre plan d'action qui reprend les éléments suivants :

Les actions à réaliser,
Les coordonnées des interlocuteurs,
Les principales dates ou périodes des actions post-bilan de compétences (ex. inscription en formation, rendez-vous VAE ou création d'entreprise, relance employeur, prise ou reprise de contacts divers ...)
Les plans de financement si nécessaire,
Les outils : CV, Lettre de motivation, Business plan ...

- Pour chaque projet (principal ou alternatif), valorisation de vos atouts :

Compétences mobilisables dans votre nouveau projet
Motivations, traits de personnalité et aptitudes en lien avec les attentes du marché
Argumentation personnalisée de l'ensemble de ces éléments

Clôture

Remise des documents de synthèse co-construits et co-validés ; bilan à chaud, prise du RDV de suivi à 6 mois.

Suivi à 6 mois

Entretien 6 mois après la fin de votre bilan pour échanger sur les avancées et effectuer les ajustements éventuels

Sandra ASENSIO - Consultante Bilan de Compétences
Mail : sandra.asensio@euroteamcapelle.com **- Portable :** 06 35 76 49 91
Contact Euro Team Capelle - 04.66.61.09.15

WWW.DVMPROD.FR